



MAISON D'ARRÊT DE ROUEN

S.P.S

affilié à la **FGF** Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANT(e)S

Tapis rouge **ou** **tapis vert**

Ce jour, un collègue Surveillant était convoqué par la direction pour notification d'un passage devant le conseil de discipline de la direction interrégionale de Rennes.

Cette notification fait suite à la mise en prévention d'un détenu, en date du 10 Juin 2020.

Lors de cet entretien, notre Directeur nous a avoué que certaines demandes de sanctions se trouvaient quelque part sur son bureau, mais qu'il n'avait pas le temps de s'en occuper...

Un des dossiers sulfureux concerne un membre de l'encadrement pour des faits gravissimes qui se sont déroulés en 2018...

Il existe donc une justice à deux vitesses à Bonne Nouvelle.

Si vous faites parti de l'encadrement, le tapis rouge est déroulé et les dossiers gênants sont classés sous une des piles de documents qui jonchent le bureau du patron.

Alors que si vous faites partie de la catégorie des Surveillant(e)s, on prend le temps de s'occuper de votre cas dans des délais qui battent tous les records.

Ce genre de comportement ne fait que dégrader le climat actuel qui est déjà désastreux et qui creuse un peu plus le fossé qu'il y a entre les surveillant(e)s et leur hiérarchie.

Le SPS va donc intervenir auprès de la DI de Rennes afin que toute la lumière soit faite sur des agissements plus que douteux...

Monsieur le Directeur, le SPS vous souhaite de bonnes vacances mais vous conseille de ne pas partir trop loin.

Ce genre de pathétiques manœuvres ne fait qu'attiser la colère de vos Surveillant(e)s et prédit l'organisation prochaine d'un grand barbecue...

COPIE DISP DE RENNES

Le bureau local, le 01/08/2020